La Finlande forestière [suite et fin]

Autor(en): **Badloioux, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-784801

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

martelage, surtout si, comme dans la méthode du contrôle, on a par le double cubage et le facteur de correction qu'on peut en tirer, le sûr moyen de convertir le cube conventionnel sur pied en cube réel.

Les deux inventaires restent donc deux procédés distincts qui ont à satisfaire des besoins différents et ont à poursuivre des buts différents. Dans le choix de la procédure d'inventaire j'estime donc que, lorsqu'il s'agit de ses rapports avec l'aménagement, il est nécessaire de s'arrêter à une procédure spéciale qui sera *l'inventaire du peuplement,* sur laquelle il y aurait encore à s'entendre.

H. By.

La Finlande forestière.

(Suite et fin.)

Administration forestière. Pendant la période de la domination russe, soit depuis 1809, la Finlande a possédé une administration distincte. Mais nous ne sommes pas renseigné sur son administration forestière pendant cette époque. Il nous suffira, au reste, de savoir comment elle est organisée aujourd'hui.

Les rapports annuels de cette administration, que celle-ci a bien voulu nous faire parvenir depuis 1917, donnent tous les renseignements désirables à ce sujet.[1] L'administration forestière fut radicalement réformée en 1921.

A sa tête se trouve la *Direction générale forestière*, avec siège à Helsingfors et qui dépend directement du Conseil d'Etat. Elle comprend deux sections: la section des forêts de l'Etat et celle des forêts des particuliers.

La section des forêts de l'Etat est divisée en 4 services:

1° Aménagement et estimation des forêts.
2° Colonisation des forêts de l'Etat.
3° Construction des routes, asséchement des terrains marécageux.
4° Activité commerciale (vente des bois, scieries, livraison de bois, transport de ceux-ci).

La section des forêts des particuliers se compose de deux services:

1° Surveillance des forêts et enseignement forestier élémentaire.
2° Elaboration des plans d'aménagement et surveillance dans les

[1] Le rapport annuel sur l'activité de l'administration forestière contient un résumé en langue française, fort bien rédigé.

forêts communes ou celles appartenant à des associations qui, selon la loi, sont soumises au contrôle direct de la Direction générale forestière, ou qui doivent être exploitées suivant un plan fixé.

La surveillance des forêts privées est réglée par une ordonnance du 2 novembre 1917, en vertu de laquelle il est interdit d'exploiter une forêt sans songer à sauvegarder la régénération naturelle. Il est également interdit d'exploiter une jeune forêt en pleine croissance autrement que par des éclaircies. La violation de cette ordonnance a pour conséquence l'interdiction de coupe dans les forêts en cause. En 1922, 14.941 coupes furent annoncées, avec un volume total de 9 millions de m^3 (1.036.500 ha). Les contraventions aux prescriptions de l'ordonnance de 1917 ont été de 438 (3.647 ha). En suite de quoi 335 forêts ont été mises en défends (11.733 ha).

A la fin de 1922, le personnel forestier supérieur de gérance et de surveillance était réparti comme suit:

4 inspections pour les forêts de l'Etat;

101 cantonnements comprenant, en moyenne, 138.804 ha de forêts domaniales. Cinq de ceux-ci sont destinés aux exercices de l'instruction forestière.

Ajoutons qu'une loi sur les forêts de protection a été promulguée en août 1922. Elle permet au Conseil des Ministres de proclamer la mise sous protection de certaines régions forestières, dans le cas où un abaissement de la limite supérieure des forêts est à craindre. Il sera intéressant d'apprendre par la suite comment cette loi a été appliquée.

Les comptes de l'Administration forestière ont bouclé par un boni de:

en 1921: 45½ millions de marks finlandais,
en 1922: 97 „ „ „

Dans ces sommes ne figurent pas les capitaux placés à longue échéance (achats de terrains, construction de scieries), lesquels, pour 1922 par exemple, se sont élevés à plus de 12 millions. Relevons, au chapitre des dépenses en 1922, qu'il a été dépensé pas moins de 1,7 millions pour la surveillance des forêts privées (commissions forestières provinciales).

Enseignement forestier. La formation du personnel forestier supérieur a eu lieu, de 1860 à 1908, à l'Ecole forestière d'Evo. A la dernière date, cette académie forestière a été remplacée par une école de hautes études qui fait partie de l'Université d'Helsingfors. Durée des études: 3 à 4 ans.[1] Il va sans dire que cet enseignement supérieur est indépendant de l'administration forestière, ce qui est le cas maintenant presque partout en Europe.

On voue, en Finlande, un soin spécial à l'*instruction forestière élémentaire.* L'Etat entretient, à cet effet, 5 écoles. Les ordonnances de 1922 concernant ces écoles prévoyent une durée d'études de 2 ans.

L'enseignement était donné en 1922 par 10 maîtres; le nombre des élèves s'élevait à 174.

Au printemps 1922, on organisa à l'Ecole de Tuomarniemi des cours de 3 mois pour des particuliers propriétaires de forêts. En automne 1921, enfin, fut ouverte l'Ecole de l'industrie de la scierie à Viipuri, dont le but est de former des contre-maîtres pour les travaux forestiers, le flottage et les scieries. Durée des cours: 9 mois. Due à l'initiative privée, elle est subventionnée par la ville de Viipuri et par l'Etat. La subvention de ce dernier a été de 150.000 marks. Durant le premier semestre, elle a compté 48 élèves.

---

[1] M. le Dr Multamäki, dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance au cours d'un voyage d'étude dans notre pays, en 1924, a publié une liste complète des professeurs et des étudiants de l'Ecole forestière d'Helsingfors pendant la période 1909—1919. Cette liste est illustrée par la reproduction photographique des bâtiments de l'Ecole forestière, ainsi que du portrait de 4 professeurs et des 346 étudiants de cette période. Nous avons même eu l'agréable surprise d'y voir le portrait d'une fort jolie forestière. En effet, Mademoiselle Toini Eklund, née en 1898, a suivi régulièrement les cours de l'institut forestier et les a menés à bonne fin. Et l'on nous apprend que l'aimable sylvie — car je n'ose dire sylvicultrice — fonctionne depuis le 8 avril 1921 en qualité de „Metsäkonduktööri". Bravo, Mademoiselle, et bien du succès!

Cette intéressante liste nous apprend aussi qu'un Suisse, M. Hans Arthur Oesch de Schwarzenegg (Berne), fils de Christian et d'Anna-Barbara Stegmann, a fait ses études forestières à Helsingfors de 1907 à 1911 et qu'il fit partie ensuite de l'administration forestière du pays. Il fut tué en 1918, pendant la guerre civile.

M. le Dr Multamäki a fait don de sa publication aux étudiants de notre Ecole, lesquels ont eu l'amabilité de l'offrir à la bibliothèque de celle-ci. *H. B.*

Recherches scientifiques. Pour les recherches scientifiques et l'expérimentation forestière, la Finlande possède, depuis 1918, un institut fort bien organisé, richement doté et qui compte parmi les premiers du monde. Il n'a rien de commun avec l'enseignement forestier; il ressort directement à la Direction générale forestière. Cet *Institut de recherches scientifiques forestières* est divisé en 3 sections: sylviculture, estimation des forêts et science des sols (pédologie). A la tête de chaque section se trouve un professeur ayant la même compétence scientifique qu'un professeur d'Université et, en outre, des connaissances approfondies dans la pratique de l'économie forestière. Chaque professeur a un assistant et les auxiliaires nécessaires (calculateurs etc.). Les deux premières sections ont à leur tête, depuis 1922: celle de sylviculture M. le Dr O. Heikinheimo, celle d'estimation M. le Dr Y. Ilvessalo qui tous deux se sont déjà signalés par de belles publications. La direction de la section de pédologie est restée pour l'instant vacante.

Cet institut dispose de larges crédits: 287.000 marks en 1921, chiffre qui, en 1922, a été porté à 558.000 marks. On le voit, les Finlandais ont su comprendre qu'il est dans l'intérêt d'un pays de ne pas lésiner sur les dépenses consacrées à la recherche scientifique forestière. Ils nous donnent là un bel exemple.

Et c'est merveille de voir avec quelle rapidité et abondance apparaissent les résultats des travaux de la jeune station de recherches. De 1919 à 1924, huit volumes déjà ont paru, fort bien imprimés et illustrés, pourvus de nombreux documents (cartes, graphiques, photographies, etc.). Ce sont les *Communicationes ex instituto quaestionum forestalium finlandiae* (en finlandais: Meddelanden fran forstvetenskapliga försöksanstalten).

Rédigés en finlandais, ces Bulletins contiennent un résumé en langue allemande de chaque étude; parfois même l'original en finlandais est traduit littéralement. C'est dire que l'organe de l'Institut de recherches forestières est facilement accessible aux forestiers d'autres pays. Les marais et tourbières, qui occupent une si grande place dans la Finlande, ont souvent été l'objet des recherches des savants de cet Institut; de nombreuses études leur ont été consacrées, aux tourbières tout particulièrement.

La Société forestière finlandaise. A côté de l'Institut précité, qui est un organisme de l'Etat, l'initiative privée a déployé en

Finlande une activité aussi remarquable que bienfaisante dans le domaine de l'économie forestière. Tout comme en Suisse, elle semble avoir précédé l'action de l'Etat dans ce domaine. Et, si nous sommes bien renseigné, ces deux actions agissent en parfaite coordination.

En Suisse, l'organisation forestière actuelle, les progrès réalisés dans la législation forestière et la sylviculture en général sont, en bonne partie, le fruit des efforts de la Société forestière suisse qui est à la brèche depuis 80 ans. Son action a été prépondérante en matière forestière dans notre pays; elle est à l'origine de presque toutes les mesures prises en vue du développement de notre sylviculture.

Il nous plaît de constater qu'il existe en Finlande une association analogue: la *Société forestière finlandaise.* Quoique de création récente, elle a déjà à son actif de beaux états de service. Elle édite, en particulier, une fort belle publication, les *Acta forestalia fennica* qui, bien que commencée en 1912 seulement, en est déjà à son 27e volume. Les *Acta* sont rédigés dans l'esprit le plus éclectique. Tous les mémoires publiés sont résumés en allemand ou en anglais; parfois même, l'original est écrit en entier dans la première de ces langues. Presque tous sont richement illustrés. Plusieurs de ces travaux sont signés de M. *A. K. Cajander,* un forestier éminent qui a déjà beaucoup publié, en particulier un beau livre sur „les types de forêts".

Divers. Les derniers rapports de la „Statistique officielle finlandaise" énumèrent les dégâts aux forêts par l'incendie, le vent, la neige, les insectes et les champignons. Ils ne sont en général pas bien graves. La valeur de ceux dûs à l'incendie a varié, pour les années 1917 à 1922, entre 30.000 et 313.000 marks par an; ce sont généralement les plus sensibles.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris, au rapport annuel de 1920, la création de réserves forestières. Il y est dit: „La Direction générale des forêts a, au cours des années précédentes, réservé dans différentes parties du pays des terres d'une superficie totale de 35.900 ha pour en créer des forêts naturelles, c'est-à-dire des forêts protégées contre toute espèce d'exploitation afin qu'elles puissent être maintenues dans leur état naturel ou primitif. Par forêts nationales on entend des forêts conservées dans un but esthétique; il y en a cinq. Il existait, à la fin de

1920, 27.119 ha de „forêts franches“ que l'on conserve intactes en vue des générations futures, ou qui doivent servir à des recherches scientifiques. Elles sont désignées, sur le plan d'aménagement, comme ne devant pas être soumises aux coupes proprement dites.“

Que voilà un bel exemple dont pourraient s'inspirer quelques-uns de nos cantons!

Ce qui précède peut suffire pour illustrer la belle activité déployée par les forestiers finlandais. Et que celle-ci soit équitablement appréciée par les autorités de la République, on en aura la preuve dans ce fait que M. le Dr *Cajander* a été appelé à la présidence du gouvernement finlandais. Après un court passage au pouvoir, ce savant forestier a préféré au commerce des hommes politiques celui des arbres de la forêt. Et c'est ainsi qu'en vrai sage il a repris ses fonctions de Directeur général des forêts. Avec un tel chef on peut prédire, sans risque d'être mauvais prophète, que l'économie forestière de la Finlande continuera à progresser ainsi qu'elle l'a fait depuis quelques années, à l'émerveillement de ceux qui en suivent la marche. *H. Badoux.*

Le problème des carburants

(Fin.)

Les **gazogènes à charbon** qui alimentent un moteur sont, en somme, des appareils simples. Sous l'influence de la dépression mécanique, l'air est entraîné sur le pourtour de la chaudière, où il élève sa température et se charge de vapeur d'eau.

Il passe alors dans le foyer de charbon incandescent et s'y sature d'oxyde. Le mélange traverse l'épurateur, passe encore au dépoussiéreur mécanique, puis arrive au moteur en ne contenant plus que quelques centièmes de gramme de poussières par mètre cube, proportion qui est bien moindre, parfois que celle de l'air ordinaire, et plus du tout gênante au mécanisme moteur.

Les reproductions photographiques indiquent, mieux que qu'une description, le montage des gazogènes actuels sur des autocamions et même sur des voitures de tourisme. Ce montage est simple, peu encombrant.

L'alimentation du gazogène se pratique facilement en charbon